

Paris, le 11 avril 2016

**Date à retenir : L'Assemblée générale de la section des
Administrateurs et Conservateurs aura lieu à Paris le 27 mai 2016**

Prélèvement à la source : combien de divisions ?

Pour le gouvernement, le gros avantage du prélèvement à la source, c'est qu'il peut en parler, donner l'illusion qu'une réforme fiscale se met en place et la mettre au crédit du quinquennat.

Ce dernier n'aura pourtant pas été celui de la réforme fiscale promise mais celle de l'«hystérie fiscale» pour reprendre la formule improbable de Michel Sapin ministre des finances.

La question de faisabilité technique du prélèvement à la source (on ne parle plus de retenue) emble réglée (au moins sur le papier) car in concreto le risque d'accident industriel est loin d'être exclu sur ce type de projet.

N'étant pas technique la question est belle et bien politique. Combien de divisions pour soutenir la mise en place du prélèvement à la source en 2018.

A droite aucun des candidats pouvant sérieusement prétendre à la magistrature suprême ne s'est déclaré ouvertement favorable au prélèvement à la source. Alain Juppé, le chouchou des sondages, s'est très peu exprimé sur le sujet, et lorsque qu'il est interrogé sur la réforme, il déclare «ma position sur le sujet n'est pas tranchée, je me donne encore le temps de la réflexion».

Impressionnant comme conviction.

La gauche de la gauche n'est pas favorable au prélèvement à la source.

Chez les représentants du patronat, MEDEF et CGPME sont ouvertement opposés au prélèvement à la source et dans les grandes centrales syndicales, hormis la CFDT, bien peu soutiennent cette idée.

En fin de compte, le parti socialiste est bien le seul sur l'échiquier politique pour porter cette réforme. Mais sera t-il en situation de la mettre en œuvre après le chemin de croix électoral qui s'annonce pour 2017?

En deux mots combien de divisions PS après la lessive?

Dernière question et non des moindres, les meilleurs connaisseurs du dossier s'accordent sur un point. Il y a un coût budgétaire d'entrée dans le dispositif d'au moins un milliard d'euros.

Dans la phase de préparation du Budget 2018, quel Ministre des Finances sera prêt à faire l'impasse sur un milliard d'euros de rentrées fiscales alors que les besoins de financement des nouvelles priorités gouvernementales seront en balance ?

Nous n'avons jamais été aussi près (prêt) de l'introduction du prélèvement à la source.
Techniquement, c'est vrai.
Politiquement, c'est à voir.

Gestion RH. Degré zéro des certitudes

Nombreux sont ceux qui se sont interrogés sur l'absence de compte rendu suite à l'audience que nous avons obtenue en janvier 2016 auprès d'Antoine MAGNANT, le successeur d'Hugues PERRIN à la tête du service RH.

Si nos questions étaient clairement identifiées, les réponses apportées ne l'étaient pas vraiment. Donc rien à dire et c'est bien le problème.

Existe-t-il un corps de doctrine dans la GRH de la DGFIP? Si oui lequel?

Le sujet est général mais si l'on s'en tient aux sujets qui relèvent de la CAP 1, des questions essentielles demeurent sans réponse.

- Où en sommes nous de l'arrêté de classement des emplois AGFIP CE?
- Pour les promotions AFIP et AGFIP existe-t-il toujours un taux de promotion de 50%?
- S'agissant des dispositifs de fin de carrière AFIP, AGFIP sont-ils reconduits?
- Existe-t-il toujours un dispositif de seconde chance pour la promotion AFIP et AGFIP?
- Existe-t-il toujours une politique d'encouragement à anticiper son départ en retraite?
- La Direction Générale mettra-t-elle en œuvre, et si oui comment, une information et une transparence sur les rémunérations?
- Comment la Direction Générale envisage-t-elle d'améliorer le dispositif d'évaluation des AFIP AGFIP?
- Existe-t-il toujours un lien entre rémunération et évaluation?
- Quelle conception la Direction Générale se fait-elle du tour extérieur AFIP?
- Comment faire preuve de volontarisme pour la mobilité des cadres à l'extérieur de la DGFIP?

En réalité, sur le plan fonctionnel et opérationnel, depuis la suppression du PPR (pôle pilotage ressources) la place (et la surface d'influence) qu'occupait antérieurement Philippe RAMBAL n'a pas été remplacée. Ce n'est probablement pas la seule raison (le contexte budgétaire a changé) mais c'est au moins une des causes du flottement constaté.

Nous en sommes là.

Question : quand aura lieu la prochaine CAP des AFIP AGFIP?

Une CAP d'AGFIP devrait se tenir avant la fin du mois d'avril 2016 et une CAP AFIP se tiendrait rapidement dans la foulée.

Par la suite, une autre CAP pourrait intervenir au dernier quadrimestre 2016. Et on suppose qu'une CAP AGFIP AFIP largement ouverte au tour extérieur pourrait se tenir avant les élections présidentielles de 2017.

PPCR Bon à savoir pour les AFIPA - IP- IDIV

Bien que rejeté le 30 septembre par la majorité des syndicats – la CGT, FO et Solidaires qui représentent 51 % des fonctionnaires –, le protocole d'accord sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations (PPCR) dans la fonction publique sera malgré tout mis en œuvre sur décision du Premier ministre, ce qui va se traduire par une refonte des grilles.

La situation atypique à la DGFIP car certains grades A+ (AFIPA, IDIV) n'ont pas d'équivalent dans le statut général du cadre A de la Fonction publique. La simple transposition à la DGFIP de la grille indiciaire revalorisée issue des négociations PPCR n'étant pas possible, nous avons demandé si la DG envisageait d'en discuter en groupes de travail. Notre revendicatif en la matière repose sur une linéarité de carrière pour chaque cadre supérieur à l'indice suivant :

pour AFIPA : HEA 3 : indice brut 1216, indice majoré 963
pour IP : HEA 1 : indice brut 1100, indice majoré 881,
pour IDIV HC : indice brut 1015, indice majoré 821.

Nous insistons sur la crédibilité de notre revendicatif concernant ces niveaux indiciaires qui ne sortent pas d'un chapeau. Ce sont les indices de fin de carrière qui existaient à la DGI pour les grades de directeur divisionnaire, d'IP et d'IDEP respectivement nommés au grade de conservateur des hypothèques de 4ème (HEA), de 5ème (HEA1 ex-1040) et de 6ème (1015) catégories.

Nous réitérons notre demande d'ouverture aux IP de l'accès au grade d'AFIP de fin de carrière à l'instar de ce qui existe pour les AFIPA et les IDIV HC.

Merci à nos fidèles lecteurs de continuer à nous proposer des articles. Stratégie allie humour, hauteur de vue, profondeur de réflexion dans un style propre à réjouir le rédacteur du dictionnaire amoureux de la langue Française.

STRATEGIE

«Serrez-vous la ceinture: encore cinq ans et après, vous serez habitués!» C'est à peu près le résumé des vœux adressés aux agents par le ministre pour la nouvelle année. Autant dire qu'on cherchera en vain, dans ce propos ou dans d'autres, la moindre intention d'enrayer la dérégulation de la DGFIP.

Naturellement préoccupé par cet état de fait auquel il ne peut rien du tout, le Directeur général aurait décidé de faire sienne la maxime de Clemenceau: «lorsque les événements nous échappent, feignons d'en être les instigateurs» On prête en effet à notre guide suprême l'ambition de mobiliser les forces vives de son administration afin de concocter un nouveau programme stratégique, propre à faire oublier la Démarche de son prédécesseur, à laquelle personne n'avait pourtant compris grand-chose et dont peu se souviennent.

La stratégie, ça fonctionne toujours. Ça en jette, comme on dit. *Document d'Orientations Stratégiques, Démarche Stratégique*, il va tout d'abord falloir se retrousser les neurones pour trouver une nouvelle formule qui mette en avant le clinquant sésame. *Stratégie du déclin*, on ne peut pas, car c'est le titre d'un ouvrage (fort bon d'ailleurs) paru il y a quelques années; *La stratégie pour les nuls*, c'est mode, mais risqué; pas mieux pour *Le réveil de la stratégie*, qui a un côté obscur. Le concours est ouvert.

Quant au contenu, c'est plus simple. L'exercice consiste à positiver des truismes et à présenter les reculs inéluctables comme autant de conquêtes futures. Plus le propos est banal, plus il importe de l'habiller de formules pompeuses. Autant dire que l'on ne va pas lésiner sur l'emphase!

Reste le pourquoi. A quoi sert-il de mobiliser une énergie déjà bien occupée pour concevoir un pensum que personne ne lira, à part peut-être l'archiviste vacataire du cabinet du ministre un soir de cafard?

Sur ce point, on rapporte cet échange récent entre l'actuel Directeur général et son Auguste devancier, dans le bureau d'icelui:

- Dis-moi, Bruno, demande le premier à l'autre, je dois t'avouer que je n'ai pas compris grand-chose à ta démarche stratégique.
- C'est pourtant simple, Bruno. Je vais t'expliquer: tu vois cette poubelle remplie de canettes de coca light?

- Oui... ?
- Et bien je prends une autre poubelle, vide celle-là, et je verse le contenu de la première dans la deuxième. Voilà : c'est ça, la démarche stratégique!
- Pardonne-moi Bruno, mais je persiste à ne pas comprendre: il y a toujours une poubelle remplie de canettes et une poubelle vide...
- Certes, mais tu as entendu le bruit que ça a fait?

La section des Administrateurs et Conservateurs est représentée par :

Christian BOULAIS AGFIP Secrétaire de section et rédacteur du présent journal

Gilles GAUTHIER AGFIP Classe 1 Elu titulaire CAP 1

Claude PAIN AGFIP Classe 1 Elu suppléant CAP 1

Didier JASSELIN Représentant la section au Conseil Syndical de Solidaires FIP

Serge LODIER Conservateur des Hypothèques

Bernard CAMUT Secrétaire national en charge de l'Encadrement supérieur